

**Municipalité de Normétal
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de
Normétal, située au 59, 1^{re} Rue, à la salle de l'hôtel de ville,
le 7 mars 2023 à 19 h 30**

Sont présents : MM Nestor Dubé, conseiller # 1
Ghislain Desbiens, conseiller # 3 et maire suppléant
Steve Lamoureux, conseiller # 5
Mmes Monique Bouchard, conseillère # 4
Lise Bégin, conseillère # 6*

Sont absents : M. Roger Lévesque, maire (*démission en date du 25/10/2022*)
M. Samuel Côté, conseiller # 2 (*démission en date du 21/09/2022*)

Est également présente : Mme Lyne Blanchet, greffière-trésorière

*Madame Lise Bégin, conseillère # 6 participe à la séance par téléphone. Elle propose et appuie des résolutions.

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, il est 19 h 30.

2023.03.43

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté et il demeure ouvert à toutes modifications.

Adoptée unanimement

3. Adoption du procès-verbal

2023.03.44

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Steve Lamoureux, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023.

Adoptée unanimement

4. Correspondance

2023.03.45

4.1 Demande d'emprunt déposée par le Comité des loisirs pour l'événement culturel « Loisirs en fête »

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs dépose une demande d'emprunt à la municipalité pour réserver un artiste lors d'un spectacle d'humour, dans le cadre de l'événement culturel « Loisirs en fête » qui se tiendra le 9 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité des loisirs s'engagent à rembourser ladite somme à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire 02-701-20-970-00 n'a pas les fonds nécessaires pour couvrir le montant d'emprunt;

CONSIDÉRANT QU'il est préférable de laisser les fonds disponibles dans ce poste budgétaire;

Il est proposé par monsieur Nestor Dubé, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu

DE prêter la somme de 6 898,50 \$ au Comité des loisirs, dépense à imputer dans le poste budgétaire 03-310-13-722-00 qui a les fonds nécessaires et

DE redéposer le montant de 6 898,50 \$, dans le poste budgétaire 03-310-13-722-00, lors du remboursement par les membres du Comité des Loisirs.

Madame Monique Bouchard se retire et déclare un intérêt dans la question.

Adoptée unanimement

2023.03.46
C2300019

4.2 Demande d'aide financière déposée par le Comité des loisirs pour l'événement culturel « Loisirs en fête »

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs dépose une demande d'aide financière pour la tenue de l'événement culturel « Loisirs en fête » qui se tiendra le 9 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut soutenir financièrement les OBNL de son milieu;

Il est proposé monsieur Nestor Dubé, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'accorder un montant de 1 000 \$ au Comité des loisirs de Normétal, dépense à imputer au poste budgétaire 02-701-20-970-00.

Madame Monique Bouchard se retire et déclare un intérêt dans la question.

Adoptée unanimement

2023.03.47
C2300018

4.3 Demande d'aide financière déposée par le Comité jeunesse l'Espérados de Normétal

CONSIDÉRANT QUE le Comité jeunesse L'Espérados de Normétal dépose une demande d'aide financière pour la tenue d'une activité qui se déroulera du 26 au 29 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut encourager l'organisation d'activités pour les adolescents;

Il est proposé monsieur Steve Lamoureux, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'accorder un montant de 1 000 \$ au Comité jeunesse l'Espérados de Normétal, dépense à imputer au poste budgétaire 02-701-20-970-00.

Adoptée unanimement

Madame Lise Bégin se joint à la séance par téléphone, il est 19 h 37.

2023.03.48

4.4 Demande d'utilisation du Studio NorForme pour des cours de danse

CONSIDÉRANT la demande reçue de madame Carolan Audette pour l'utilisation du Studio Norforme dans le but d'offrir des cours de danse;

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'autoriser madame Audette à utiliser le Studio NorForme pour les personnes intéressées à suivre des cours de danse.

Adoptée unanimement

5. Trésorerie

2023.03.49 5.1 Dépôt du rapport mensuel des revenus et des dépenses

La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 28 février 2023.

2023.03.50 5.2 Liste des dépenses incompressibles

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale dans le cadre de la séance ordinaire du 7 mars 2023;

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par madame Lise Bégin et résolu d'autoriser le paiement pour :

- Février 2023 totalisant 26 911,52 \$ et représenté par les chèques L2300019 à L2300026.
- Mars 2023 totalisant 1973,40 \$ et représenté par les chèques L2300027 à L2300029.

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement des salaires des employés et des élus pour la semaine 5 à 9 totalisant 27 222,29 \$ (brut).

Adoptée unanimement

2023.03.51 5.3 Approbation du paiement des factures à payer

Il est proposé par monsieur Nestor Dubé, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'autoriser le paiement des dépenses pour :

- Février 2023 totalisant 54 338,93 \$ et représenté par les chèques C2300013 à C2300016; M2300001 à M2300002; L2300019 à L2300026; P2300055 à P2300088.
- Mars 2023 totalisant 6 813,87 \$ et représenté par les chèques L2300027 à L2300029; P2300064 et P2300089 à P2300094.

Adoptée unanimement

6. Administration

2023.03.52 6.1 Réseau biblio Abitibi-Témiscamingue – reconnaissance du bénévolat

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par madame Lise Bégin de souligner localement l'engagement des bénévoles à la bibliothèque scolaire municipale durant la « semaine nationale de l'action bénévole » qui se déroulera du 16 au 22 avril prochain, dépense à imputer au poste budgétaire 02-190-00-970-00.

Bénévole émérite	Années de bénévolat	Contribution du Réseau Biblio et de la municipalité
Mélanie Jobin	5	Certificat-cadeau de 10,00 \$ Part réseau : 5 \$; Part municipale : 5 \$

Madame Lise Bégin, représentante désignée du Réseau biblio recevra au début avril une trousse proposant une activité et du matériel pour appuyer une démarche locale.

Adoptée unanimement

2023.03.53

6.2 Accès à l'auditeur au système de prestation électronique de reddition financière des organismes municipaux (PERFORM)

CONSIDÉRANT QUE la prestation électronique de reddition financière des organismes municipaux (PERFORM) et leurs mandataires permet d'acheminer l'ensemble des documents nécessaires au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Nestor Dubé d'autoriser la directrice générale à donner un identifiant unique à la firme comptable Daniel Tétreault, cpa Inc. qui leur permettra de s'inscrire au PGAMR et d'accéder à PERFORM.

Adoptée unanimement

2023.03.54

6.3 Recyc-Québec – transmission de données 2022 de la collecte sélective des matières recyclables – volet Reddition de comptes et mandataire externe

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de transmettre avant le 30 juin 2023 la déclaration « *Cout net de la collecte sélective des matières recyclables* » ainsi que l'annexe pour laquelle la Municipalité de Normétal a compétence en matière de collecte sélective de matières recyclables pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Normétal mandate le vérificateur externe Daniel Tétreault, cpa Inc. pour présenter dans le délai signifié pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe signé et dûment complété;

Il est proposé par madame Lise Bégin, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu que la directrice générale soit autorisée à transmettre avant le 30 juin 2023 les données sur le portail GMR, conformément aux objectifs du Programme de Recyc-Québec.

Adoptée unanimement

2023.03.55

6.4 Achat d'une imprimante

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut faire l'achat d'une nouvelle imprimante plus performante;

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire 03-310-13-724-00 n'a pas de fonds pour couvrir la dépense;

Il est proposé par monsieur Ghislain Desbiens, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu

D'accepter la proposition de Larouche Bureautique pour l'achat d'une imprimante Canon Runner Advance DX C5800 neuve, dépense nette de 8 047,30 \$, à imputer au poste budgétaire 03-310-13-724-00.

DE transférer, selon le tableau ci-dessous, le montant pour avoir les crédits nécessaires :

Code budgétaire	Description	Montant DT	Montant CT
03-310-13-722-00	Immobilisations – Édifices	8 048 \$	
03-310-13-724-00	Immobilisations - Ameublement		8 048 \$

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents pour donner plein effet à la présente.

Adoptée unanimement

2023.03.56 **6.5 Le Club de l'âge d'or fête ses membres qui ont 80 ans**

Il est proposé par madame Lise Bégin, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu de souligner l'anniversaire de trois membres du Club de l'Âge d'Or qui auront 80 ans cette année, en leur remettant un présent, dépense à imputer au poste budgétaire 02-190-00-493-00.

Adoptée unanimement

2023.03.57 **6.6 Compensation pour des travaux effectués devant le 40, 1^{re} Rue**

C2300021 **CONSIDÉRANT QU'**une pompe est installée dans un regard pour éviter des dommages aux résidences touchées;

CONSIDÉRANT QUE la pompe est branchée chez le propriétaire du 40, 1^{re} Rue depuis trois mois;

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Nestor Dubé de d'accorder un montant de 150 \$ pour compenser le propriétaire de la résidence du 40, 1^{re} Rue.

Adoptée unanimement

7. Travaux publics

2023.03.58 **7.1 Offre de services pour le déneigement des toitures des bâtiments municipaux**

P2300117 **CONSIDÉRANT** l'offre de service reçue de l'entreprise Déneigement et Transport Fabrice Fortier pour le déneigement des toitures des bâtiments municipaux;

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'autoriser l'entreprise Déneigement et Transport Fabrice Fortier à procéder au déneigement, dépense à imputer au poste budgétaire 02-320-00-516-00.

Adoptée unanimement

2023.03.59 **7.2 Dépôt des plans, devis et estimations pour la réfection de la 2^e Rue (entre la 4^e Avenue et la 6^e Avenue) – Phase 1 et Phase 2**

Le conseil prend acte du dépôt des plans, devis et l'estimation des travaux pour la réfection de la 2^e Rue préparés par M. Ian Gunther, ingénieur de SNC-Lavalin pour la Phase 1 et la Phase 2.

8. Aménagement et urbanisme

2023.03.60 **8.1 Vente d'un terrain**

Monsieur Stéphane Bradette, propriétaire du 20, rue Commerciale, dépose une demande pour acquérir une partie du lot 4 200 868 pour un terrain adjacent à sa propriété d'une dimension de 75' x 100', soit une superficie de 7 500 pi²;

Il est proposé par madame Lise Bégin, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu :

- **DE** vendre une partie de terrain du lot 4 200 868 au montant de 2 250 \$ plus les taxes applicables. Tous les frais professionnels sont payables par l'acquéreur;
- **D'autoriser** la directrice générale, madame Lyne Blanchet, à signer les documents notariés pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée unanimement

9. Loisirs et culture

2023.03.61

9.1 Abroger la résolution 2023.02.40 - Projet « Modules de jeux au Parc Michelle-Desmarais » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu d'abroger la résolution 2023.02.40 – Projet « Modules de jeux au Parc Michelle-Desmarais » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Adoptée unanimement

2023.03.62

9.2 Projet « Achat de matériel et d'équipement pour valoriser le terrain multisports » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

CONSIDÉRANT le Plan de diversification et de développement économique 2015-2019 de la municipalité;

Il est proposé par madame Lise Bégin, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu de déposer en priorité # 1 le projet « **Achat de matériel et d'équipement pour valoriser le terrain multisports** » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, à la MRC d'Abitibi-Ouest par la municipalité de Normétal et ce, à même le budget alloué à la Municipalité;

IL EST RÉSOLU QUE le projet s'inscrit dans le plan de diversification et de développement économique 2015-2019, aux actions :

- 1.3.3 - Aménager les parcs municipaux;
- 1.3.4 - Restaurer et aménager le terrain de tennis, le terrain multisports ou autres sites (à développer);

IL EST RÉSOLU QUE le projet s'inscrit dans la politique familiale et municipalité amie des aînés 2016-2020, aux axes :

- 1 - Économie et tourisme : Action : Aménager un parc municipal qui correspond aux besoins des jeunes familles;
- 4 - Loisirs et sports – vie associative – vie culturelle : Action : Optimiser l'utilisation des infrastructures de loisirs en place.

IL EST RÉSOLU QUE le projet s'inscrit dans le plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Ouest, aux axes :

- 2 – Agir pour offrir aux citoyens un cadre de vie sain et un milieu sécuritaire;
 - priorité 10 – Maintenir et améliorer les infrastructures et les services publics;

- 4 – Agir pour assurer la maximisation du Plan de développement durable et des ressources disponibles;
 - priorité 19 – Communiquer la démarche par des modes transparents, novateurs, ouverts et constructifs;
 - priorité 20 - Favoriser l'engagement et la participation des élus, des partenaires et des citoyens.

IL EST RÉSOLU QUE la directrice générale madame Lyne Blanchet est autorisée à signer et à déposer ledit projet.

Adoptée unanimement

10. Sujets divers (varia)

11. Période de questions

2023.03.63

12. Fermeture de la séance

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu de clore la séance, il est 20 h 03.

Adoptée unanimement

Ghislain Desbiens, maire suppléant

Lyne Blanchet, greffière-trésorière